2018



FÉDÉRATION EUROPARC

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Lochan Uaine, Parc national des Cairngorms (Ecosse, Royaume-Uni) © Visit Scotland par Damian Shields Photo de couverture: Parc national des Cairngorms (Ecosse, Royaume-Uni) © Visit Scotland de Jakub Iwanicka

Sommaire

Le mot du President	3
Au service de la nature	4
Gestion des espaces naturels	5
Une nature plus connectée	6
Faire croître le réseau des aires protég	gées 7
Être une source d'inspiration	8
Aider les populations et	
organisations à apprendre	12
Travail collaboratif	
Formation du personnel	14
Formation du personnel Nouveaux outils numériques	14

Encourageons la durabilité 1 Agriculture durable au sein	8
et autour des aires protégées 1	19
Tourisme durable dans	
les aires protégées2	20
Nature et santé 2	22
Changement climatique2	23
Futurs thèmes	23
Tous ensemble, développons	
notre organisation 2	4
Gouvernance : mode	
de fonctionnement2	
Finances de la fédération 2	
Rapport financier	27

Communiquer et écouter Le pouvoir humain :	28
es ressources humaines	30
Notre réseau européen	31
EUROPARC Îles Atlantiques	32
EUROPARC France	33
EUROPARC Alemagne	34
ederparchi-EUROPARC Italia	.35
EUROPARC Pays-Bas	36
EUROPARC Pays nordiques et baltes	
EUROPARC Espagne	
Nous contacter	39



Le mot du Président



De nos jours, partout en Europe, les aires protégées font face à des défis et à des contraintes que nos prédécesseurs, pourtant éclairés, n'avaient pas prévus. Pour y répondre, les parcs d'aujourd'hui et de demain doivent considérer la nature, la population, la culture et la communauté comme de véritables atouts.

En 2018, en tant qu'entité représentative des aires protégées en Europe, nous avons continué de parler au nom de toutes les aires naturelles et paysagères, et de mettre en place une organisation européenne en réseau plus forte et fédératrice, mieux à même de soutenir nos membres et de répondre aux défis actuels et futurs rencontrés par la nature en Europe.

En particulier, nous avons continué de **dialoguer avec la Commission européenne**, en mettant à disposition une plateforme précieuse pour partager directement les expériences des membres en matière de gestion, discuter des développements politiques tout en connaissant la perspective de la Commission sur les thèmes pertinents pour les aires protégées et les sites N2000. Ces discussions se sont articulées autour du travail réalisé par les parcs régionaux et en particulier les aires protégées périurbaines.

EUROPARC a également consenti d'importants investissements au cours de l'année pour contribuer à l'évolution de la politique agricole, qui ne peut qu'avoir une incidence significative sur la biodiversité dans les années à venir. Ces dernières années, le débat autour de la durabilité de l'agriculture n'a cessé de gagner en importance au sein du réseau des aires protégées. EUROPARC a élaboré et publié sa **position politique en matière** d'agriculture, et nous continuons de mettre au point un outil européen destiné à aider les aires protégées à établir des partenariats avec le secteur agricole et à promouvoir les bonnes pratiques, propices à une agriculture plus durable dans les aires naturelles.

Enfin, l'un des principaux jalons de cette année a été le lancement du manifeste de la jeunesse à l'occasion de notre conférence organisée au parc national Cairngorms, Écosse. La conférence a été marquée par la passion et l'enthousiasme de nos jeunes, qui ont appelé les aires protégées à agir afin de leur permettre de vivre et de travailler dans nos zones rurales, tout en préservant les conditions de vie et de travail qui constituent notre patrimoine européen. Le manifeste de la jeunesse découle de l'excellente collaboration des représentants de la jeunesse à travers toute l'Europe. Le manifeste doit son authenticité au fait qu'il exprime les besoins, problèmes et solutions identifiés par les jeunes. Mais sa crédibilité doit venir des membres d'EUROPARC qui élaborent des plans de projet et mettent en œuvre des actions concrétisant les solutions proposées dans le manifeste de la jeunesse.

Ensemble, relevons le défi qui consiste à assurer un avenir à nos jeunes et aux aires protégées.

Ignace Schops President





Gestion des espaces naturels

Les aires protégées sont mieux gérées grâce à une coopération internationale.

Dirigée par Michael Hosek, la Commission Natura 2000 s'est efforcée toute l'année de soutenir le travail de la Fédération en identifiant des études de cas, directives et bonnes pratiques concernant divers aspects de la gestion des sites Natura 2000. La Commission a contribué à l'organisation d'un webinaire consacré au programme Natura 2000 et au changement climatique, et a organisé un atelier lors de la Conférence 2018, consacré à la gestion des tourbières.

Le site Web EUROPARC comporte désormais une nouvelle section entièrement dédiée au programme Natura 2000. Celle-ci est accessible directement à partir de la barre de menus principale et se divise en cinq sous-sections abordant divers sujets pertinents pour les gestionnaires Natura 2000.



https://www.europarc.org/natura-2000/

Learn more about EUROPARC work in Brussels

https://www.europarc.org/ europarc-in-brussels/

Séminaire de dialogue avec la Commission européenne

En collaboration avec la Commission européenne et la DG ENV (Direction générale pour l'environnement), EUROPARC a organisé un séminaire de dialogue consacré aux politiques européennes. Le séminaire de dialogue vise à faire le trait d'union entre le travail stratégique et législatif réalisé à Bruxelles et l'expérience sur le terrain des membres d'EUROPARC.

Environ 30 participants venus d'aires protégées et représentants de la Commission européenne se sont ainsi réunis à Bruxelles le 7 décembre. Au cours de cet événement, ils se sont intéressés à la gestion des sites Natura 2000 et au renforcement des capacités, à l'agriculture dans les aires protégées, à la jeunesse et au trait d'union entre culture et nature. Plusieurs études de cas élaborées par des membres d'EUROPARC ont été présentées. En outre, des délégués de la Commission européenne ont annoncé les mises à jour apportées aux stratégies.



Séminaire-Dialogue entre EUROPARC et DG ENVI sur les politiques européennes, Bruxelles, décembre 2018

Politique



Laura Peters, représentante des jeunes au Conseil de la jeunesse EUROPARC, remettant le manifeste de la Jeunesse à Humberto Delgado Rosa, de la DG Environnement lors du séminaire de dialogue 2018

Cette année, la DG EAC (Direction générale pour l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture) était également présente. Au cours du séminaire, le manifeste de la jeunesse EUROPARC a été présenté à M. Humberto Delgado Rosa, Directeur du capital naturel au sein de la DG ENV et par Laura Peters, représentante de la jeunesse EUROPARC à Alessandro Senesi, Chef adjoint d'unité, Dir. pour la jeunesse, l'éducation et Erasmus+, DG EAC (Éducation et culture).

Le séminaire de dialogue continue d'être un véritable succès et offre un forum de discussion à propos des politiques européennes, et de leur mise en œuvre dans et par les aires protégées et les sites Natura 2000. Il sera organisé chaque année par EUROPARC et la DG ENV.

EUROPARC est un membre actif du **forum européen consacré aux habitats (European Habitat Forum – EHF).** La plateforme réunit des représentants de différentes ONG européennes consacrées à l'environnement qui s'intéressent, en étroite coopération avec la DG ENV, à l'évolution et à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité. Pour cette édition 2018, les principaux thèmes de travail ont été: nouvelles directives méthodologiques de la Directive Habitats, futur cadre de travail financier multi-annuel de l'UE et programme LIFE, réforme de la politique agricole commune, infrastructures vertes, initiative de l'UE en matière de pollinisateurs et impacts du Brexit.



Démontrer l'importance que revêtent les couloirs verts dans la planification de la gestion du territoire et promouvoir la connectivité terrestre au sein et autour des aires protégées.

Au cours de l'édition 2018 de la Semaine verte de l'UE qui s'est articulée autour du thème « Des villes vertes pour un avenir plus vert », la Commission périurbaine d'EUROPARC a organisé un webinaire intitulé Mise en place d'une infrastructure verte autour des villes : de la protection des parcs périurbains uniques à la mise en place d'un vaste système territorial vert ».

Lors de la conférence annuelle, la Commission périurbaine a organisé un atelier au sujet de la gestion du flux de visiteurs dans les aires protégées. Une réunion en personne a également eu lieu afin de passer en revue le document « Periurban Parks, their place in EU policies » (Parcs périurbains : leur place dans les politiques de l'UE) présenté lors du séminaire de dialogue avec la DG ENVI.

Politique

Les parcs périurbains EUROPARC participent activement aux discussions autour des infrastructures vertes. EUROPARC a collaboré avec la plateforme EHF et son groupe de travail dédié afin de contribuer à l'ébauche de conseils stratégiques visant à développer un cadre soutenant encore le déploiement des infrastructures vertes et bleues au niveau de l'UE. EUROPARC a également assisté à deux ateliers, organisés dans le cadre de la semaine européenne des régions et des villes en octobre sur les thèmes « Infrastructure verte au niveau de l'UE et services d'écosystème dans le processus de prise de décision » et « Infrastructures vertes dans les villes : des outils de promo-

tion de la croissance durable et de la cohésion sociale ».

Au cours de la semaine verte UE 2018, « Des villes vertes pour un avenir plus vert » en mai, EUROPARC a apporté son soutien à la DG ENV dans l'organisation à Bruxelles de l'atelier « La nature au cœur de la ville » qui a permis de partager diverses perspectives. Cet atelier s'est intéressé en particulier à la manière dont les solutions liées à la nature et les infrastructures vertes peuvent répondre aux problématiques urbaines et améliorer la qualité de vie, la santé et la vie sociale des citoyens.

http://bit.lv/greencities2018

Grands carnivores

UROPARC est un membre actif de la EVROPARC est un memore de l'UE consacrée à la Plate-forme de l'UE consacrée à la coexistence des grands carnivores et des hommes. Cette plate-forme regroupe des ONG, des instituts de recherche et des institutions européennes. Nous avons diffusé à grande échelle des informations concernant les activités de cette plateforme au travers d'un article publié sur notre site Web et d'articles dédiés dans les actualités en ligne et sur les médias sociaux.

Un atelier dédié a été organisé lors de la Conférence EUROPARC 2018: « Fear versus facts: effective communication for coexistence with large carnivores » (Lutter contre la peur par l'énoncé de faits : communication efficace concernant la coexistence avec les grands carnivores). EUROPARC a également assisté à plusieurs événements du parlement européen consacrés au débat sur la cohabitation et la gestion

des conflits entre les activités de reproduction et la protection des grands carnivores en Europe.

FACTS

http://bit.ly/europarcfearvsfacts

Le webinaire « Coexistence avec les grands carnivores » organisé par EURO-PARC et la plate-forme UE consacrée à la coexistence des grands carnivores et des hommes s'est intéressé aux différentes pratiques de gestion et aux mesures de prévention mises en œuvre en Estonie et en Italie, tant du point de vue d'un gouvernement national que d'une ONG.

http://www.europarc.org/webinarcoexistence-large-carnivores

Vie sauvage

EUROPARC a contribué au débat européen sur la vie sauvage soutenant la plate-forme Wild Europe en abordant la question d'une future liaison possible entre les projets consacrés au changement climatique, et la protection et la restauration de la vie sauvage. Lors de la conférence EUROPARC, la Wilderness Foundation of Scotland a participé à

un atelier intitulé « Activités extérieures dans les aires protégées : un outil d'intégration sociale ». L'atelier s'est fait le relais d'expériences justifiant de la capacité des aires de vie sauvage à transformer les vies vulnérables et à donner les moyens à chacun de préserver la nature.



Faire croître le réseau des aires protégées

Pendant plusieurs années, EUROPARC a donné l'occasion aux représentants dédiés, élus ou nommés des aires protégées européennes de se réunir. Ils peuvent alors partager des informations, apprendre les uns des autres et explorer les problématiques et enjeux liés à ces rôles uniques et spécifiques.

La réunion annuelle des présidents de parcs et maires compte désormais parmi les points d'orgue des confé-

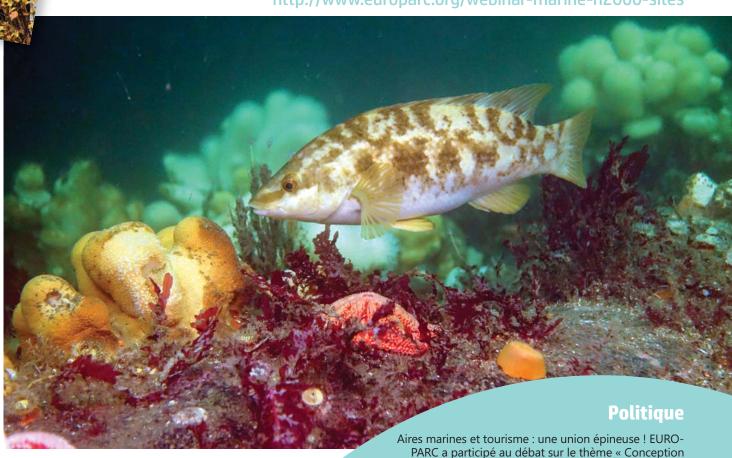
rences EUROPARC. En 2018, la réunion a été consacrée en priorité à la biodiversité et à l'engagement de la jeunesse, deux sujets cruciaux hautement pertinents au niveau politique dans les aires protégées. Les présidents d'autorités de parcs, présidents, maires et autres intervenants ont été invités à faire part de leurs expériences, à proposer des actions et des initiatives pour promouvoir l'engagement des jeunes et améliorer leur qualité de vie par l'apprentissage et le travail au sein des aires protégées en Europe.

Élargir et développer le modèle des aires protégées, en particulier dans l'environnement marin/côtier et périurbain.

Aires protégées marines

L'atelier « Exploitation du pouvoir humain pour des aires protégées côtières et marines efficaces » s'est tenu dans le cadre de la Conférence EUROPARC 2018. Il a notamment permis de passer en revue des exemples d'implication de communautés côtières dans la gestion des aires protégées marines. Des experts de la COAST -Community of Arran Seabed Trust) et de Fauna and Flora International y ont participé. Le 5 décembre, la Fédération EUROPARC a également organisé le webinaire « Problématiques de gestion sur les sites Marine Natura 2000 ». Les études de cas provenant d'Italie et du Royaume-Uni soulignent la problématique et la situation actuelle de la gestion des sites Natura 2000 situés dans des habitats côtiers et marins.

http://www.europarc.org/webinar-marine-n2000-sites



Ballan Wrasse, Arran Coast © Howard Wood



Aires marines et tourisme : une union épineuse ! EURO-PARC a participé au débat sur le thème « Conception d'un modèle intégré de gestion du tourisme maritime et côtier pour la mer Méditerranée ». Ce débat a eu lieu dans le cadre de l'atelier international qui a fait suite au projet MITOMED+ au sein du Parlement européen : « Vers des communautés de tourisme maritime et côtier durable »

Au cours de deux jours intenses, EUROPARC a également participé aux discussions consacrées à la possibilité de créer un réseau transatlantique d'aires protégées marines dans le cadre de la conférence finale intitulée « Vers un partenariat transatlantique des aires protégées marines ». Un nouveau concept d'Atlantisme est peut-être sur le point de naître, comme en a conclu la réunion : « une gouvernance réellement jointe des aires protégées maritimes atlantiques ne peut fonctionner que si les réseaux humains suivent les réseaux écologiques, tels qu'ils ont été conçus par la nature ».

http://bit.ly/newatlanticism

Être une source d'inspiration

Promouvoir les valeurs et avantages des aires protégées au travers de célébrations motivantes, de programmes menés au niveau européen et de remises de prix de renom.



Journée européenne des parcs

En 1999, EUROPARC lançait la Journée européenne des parcs (European Day of Parks). Chaque année, des centaines d'activités sont organisées par les aires protégées le 24 mai et au cours des jours précédents et suivants. En 2018, à la suite de l'année européenne de l'héritage culturel, la Journée européenne des parcs a invité ses participants à s'intéresser aux liens existant entre notre héritage naturel et notre héritage culturel. L'idée était de souligner le profond enracinement de l'identité culturelle européenne dans les liens à la terre : la terre nous fournit les aliments que nous mangeons, les vêtements que nous portons et les paysages dans lesquels nous vivons. Pour célébrer la Journée européenne des parcs, près de 350 événements ont été organisés dans 28 pays. Des milliers de visiteurs ont eu la chance de visiter leurs parcs locaux et de découvrir certains aspects secrets de leur héritage naturel et culturel. Des documents promotionnels élaborés en 28 langues ont permis de créer le buzz et ont mis en exergue le travail vital réalisé par les aires protégées. EUROPARC a bénéficié d'une meilleure visibilité sur les médias sociaux et fait l'objet de 300 articles dans les journaux en ligne ou papier de 20 pays ! Nous tenons à remercier vivement toutes les aires protégées qui ont fait de cette célébration un tel succès.

Prix Natura 2000

Dans le cadre d'un accord bisannuel, la Fédération EUROPARC est chargée de promouvoir les prix Natura 2000 organisés par la Commission européenne tous les deux ans. Elle met pour ce faire à profit son vaste réseau. Lancés pour la première fois en 2013, ces prix ont pour objectif de faire connaître le réseau Natura 2000, de promouvoir l'excellence et d'encourager la mise en réseau des personnes travaillant sur des sites Natura 2000.



Ignace Schops, président d'EUROPARC, présente la Journée Européenne des Parcs au congrès ESPARC organisé par EUROPARC Espagne



24 Mai

des Parcs 2018





Programme des jeunes gardes forestiers

haque année, EUROPARC organise le camp international des jeunes gardes forestiers : de jeunes gardes forestiers âgés de 13 à 17 ans se réunissent dans une aire protégée afin de partager leurs expériences et de se faire de nouveaux amis venus de toute l'Europe. En 2018, la Fédération EUROPARC, la section allemande d'EURO-PARC et le parc national de Müritz en Allemagne ont accueilli plus de 40 participants à l'occasion du 17^e camp international

des jeunes gardes forestiers. Nous avons eu le privilège que le Dr. Till Backhaus, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale accueille officiellement les jeunes gardes forestiers au début du

Müritz-Nationalpark



camp et teste leurs connaissances concernant les espèces et habitats lors de l'activité d'ouverture.

Ce sont clairement les jeunes qui ont fait de ce camp un succès. Ils sont venus de 13 pays (y compris une délégation venue d'Israël!) et ont représenté 19 aires protégées différentes. Ils ont tous présenté leur propre parc et fait part de leurs expériences de gardes forestiers aux autres participants.

Ils sont repartis, enrichis de nouveaux amis, d'une nouvelle confiance dans leur capacité à s'exprimer en anglais et devant un vaste public, de nouvelles connaissances à propos des différentes espèces et des expériences liées au programme des jeunes gardes forestiers dans d'autres pays. Ils se sont montrés intéressés par la recherche, et ont notamment appris de nouvelles chansons et de nouvelles danses. Comme chaque année, sans le soutien et la contribution active des gardes forestiers et mentors de tous les parcs participant à l'opération, l'organisation de ce camp serait impossible.

Bénéficiant directement de leur expérience et de leurs connaissances, EUROPARC a organisé un atelier commun visant à partager les expériences, à collecter les données et à discuter de l'avenir du programme des jeunes gardes forestiers, ainsi que de l'évolution du programme Youth+. Nous tenons à saisir cette occasion pour remercier une nouvelle fois le directeur du parc national de Müritz, Ulrich Messner, et son équipe de gardes forestiers (en particulier Johannes Herweg) d'avoir travaillé durement à l'organisation et au succès du camp. Nous adressons également des remerciements tout particuliers à la section allemande d'EUROPARC pour son soutien.

> https://www.europarc.org/2018-international-junior-ranger-camp

International Junior Ranger Camp 2018, Müritz National Park (DE)



Programme Youth+

Les adolescents ayant participé dans le passé aux programmes de gardes forestiers sont désormais de jeunes adultes (de plus de 18 ans). Ils sont passionnés, motivés et vouent une admiration à leurs aires protégées pour lesquelles ils comptent rester impliqués. Pour répondre à cette demande et conformément à notre stratégie, nous mettons actuellement au point un nouveau programme destiné aux jeunes de plus de 18 ans. En mai 2018, en Finlande, une réunion a rassemblé des gardes forestiers, des mentors et de jeunes adultes afin de définir les principes fondateurs et la structure de base du programme. Nous comptons finaliser ce travail au cours de l'année 2019 afin de pouvoir alors lancer officiellement le programme YOUTH+.

Manifeste de la jeunesse EUROPARC

« Nous sommes la nouvelle génération de gens amenés à vivre et travailler dans les zones rurales et les aires protégées. Toutefois, nous partons. Nous partons pour une vie plus facile dans les grandes villes – et avec notre départ, notre nature va commencer à dépérir. »

À travers toute l'Europe, les aires protégées et communautés rurales font face aux mêmes problématiques : la difficulté à motiver les jeunes générations. Comment les aires protégées et communautés rurales peuvent-elles inverser cette tendance ? Quels sont les besoins des jeunes générations ? Comment pouvons-nous les motiver à défendre l'environnement que nous partageons et notre héritage naturel et culturel ?

Pour répondre à ces questions, EURO-

PARC s'est associée au parc national Cairngorm en Écosse et aux trois groupes LEADER finlandais Rieska, Keskipiste et Ravakka pour lancer le manifeste de la jeunesse. EUROPARC

conférence annuelle EUROPARC 2018, Écosse (Royaume-Uni)



EUROPARC YOUTH MANIFESTO

Sustaining The Next Generation



Un groupe diversifié de jeunes gens, âgés de 15-25 ans, s'est réuni dans le cadre de deux ateliers organisés en Écosse et en Finlande. Entre mai et septembre 2018, ils ont confronté leurs idées concernant les problématiques, ont discuté des solutions possibles, ont partagé des exemples et travaillé dur à ébaucher le « Manifeste de la jeu-

nesse EUROPARC - Appel au changement dans les communautés rurales et les aires protégées ». En septembre, ils ont participé à la Conférence EUROPARC organisée au sein du parc national Cairngorms, représentant plus de 500 délégués. « Nous sommes prêts à agir avec vous. À présent, nous avons besoin que vous répondiez présents » Les jeunes ont décrit dans les grandes lignes les enjeux auxquels ils font face en vivant, étudiant et travaillant dans des zones rurales, et ont présenté des solutions concrètes que les décideurs peuvent adopter pour répondre à leurs besoins. Ensemble, ces jeunes d'Europe veulent mettre au point des aires protégées durables et des communautés résilientes.

into action and

future - now!

co-design a

sustainable





Atelier pour les jeunes et excursion à l'EUROPARC Conférence 2018, Écosse (Royaume-Uni)

airngorms A

Pàirc Nàiseanta a' Mhonaidh Ruaidh



Travail collaboratif

Rassembler et renforcer le réseau.

Programme des parcs transfrontaliers

Le programme des parcs transfrontaliers est un système spécial de vérification et de certification qui vise à promouvoir et à faciliter la coopération transfrontalière entre les aires protégées européennes.

En 2018, nous avons réussi à réévaluer une zone transfrontalière regroupant 6 aires protégées réparties en 3 pays ! Le parc trilatéral Pasvik-Inari (Norvège/Russie/Finlande) s'est agrandi et comprend désormais : le parc national Øvre Pasvik (Norvège), l'aire paysagère protégée Øvre Pasvik (Norvège), la réserve naturelle Pasvik (Norvège), Pasvik zapovednik (Russie), l'aire de vie sauvage Vätsäri (Finlande), l'aire Natura 2000 du lac Inari (Finlande). Ils ont été primés en Écosse lors de la Conférence EUROPARC 2018



https://www.europarc.org/transboundary-parks-programme

Groupe d'étude transfrontière

Regroupant 9 membres du réseau et soutenant la direction dans la promotion du programme, le nouveau groupe d'étude transfrontière s'est réuni deux fois en 2018 : à l'occasion de la rencontre TransParcNet en juin et à la Conférence EUROPARC en septembre. Ils ont également travaillé en ligne à l'élaboration de la stratégie transfrontalière, identifiant plusieurs priorités, dont : communication du programme, renforcement, promotion et élargissement du réseau, y compris

prise de contacts informels entre les aires transfrontalières et de nouveaux membres potentiels. Les premiers résultats obtenus sont encourageants : de nouveaux supports de communication ont été mis au point et une nouvelle candidature a été déposée par une aire située en Italie/Suisse (parc naturel de l'Alpe Veglia-Alpe Devero/parc paysager de la vallée de Binn) dont l'évaluation est prévue pour 2019.



Excursions lors de la conférence TransParcNet 2018 © Silke Weich

TransParcNet: le réseau du programme des parcs transfrontaliers

Chaque année, TransParcNet rassemble des professionnels d'aires protégées, intéressés par la coopération transfrontalière dans le but de discuter et de partager leurs bonnes pratiques. La réunion a eu lieu en juin 2018 dans l'aire protégée transfrontalière composée du parc national de Podyjí (République Tchèque) et du parc national de

Thayatal (Autriche). Pendant 3 jours, 70 participants venus de 14 pays se sont réunis. La rencontre a inclus une 1 session plénière, 3 sections de travail, 4 ateliers et une visite sur site, autour du thème « Bridges over troubled water – Nature protection of river landscapes » (Ponts sur eaux troubles: protection de la nature des paysages fluviaux).

https://www.europarc.org/transparcnet-meeting-2018



Les partenaires du projet Life e-Natura2000.edu lors de la réunion de lancement, Bruxelles (BE), juin 2018

Formation du personnel





Promouvoir le partage d'expériences, d'informations et d'idées

LIFE e-Natura2000.edu : constitution de capacités grâce à des outils de formation innovants

LIROPARC mène un projet préparatoire LIFE innovant sur trois ans en collaboration avec nos 5 partenaires : FUNGOBE, ELO, la réserve naturelle Kullaberg, ProPark et TESAF. Né en 2018, ce projet explore les possibilités de conception de nouvelles approches et méthodes d'apprentissage afin d'améliorer les connaissances et capacités pratiques des gestionnaires Natura 2000 sur des sites à la fois publics et privés à travers toute l'UE.

En 2018, les partenaires **LIFE e-Natura2000.edu** ont identifié les compétences spécifiques que doit posséder tout un panel d'acteurs afin de pouvoir gérer des sites Natura 2000 plus efficacement. Ils ont alors commencé à élaborer un outil d'analyse en ligne des besoins en formation. Le projet passe en phase de production en 2019 et va tester tout un ensemble de nouveaux outils, méthodes d'e-learning et approches visant à renforcer les capacités. Ce projet va aider les membres et collègues d'EUROPARC à identifier les connaissances dont ils ont besoin **et** la manière de les appliquer afin d'améliorer leurs pratiques de gestion des sites Natura 2000.

Un groupe de 60 participants est amené à former le « noyau » du projet : celui-ci sera ensuite élargi afin d'accueillir un groupe cible supplémentaire comptant 500 utilisateurs « lambda » des supports de développement des compétences du projet. Les participants seront sélectionnés dans l'ensemble du spectre des gestionnaires participant à la mise en œuvre du programme Natura 2000. Ainsi, le projet inclura de manière proactive un ensemble représentatif de gestionnaires Natura 2000 venus de l'ensemble de l'UE : du personnel travaillant sur site, des propriétaires terriens privés, du personnel des aires protégées, des gardes forestiers, etc. Un formulaire de candidature en ligne est prêt et sera lancé à la fin de l'été 2019. N'hésitez pas à suivre l'évolution du projet sur les médias sociaux (#enatura2000) et dans notre espace Web dédié.

(LIFE17PREDE003 est soutenu par le programme LIFE de la CE)

https://www.europarc.org/life-e-natura2000-edu



Supporting e-learning and capacity building for Natura 2000 Managers











Nouveaux outils numériques au service des membres

Le cœur de l'activité d'EUROPARC consiste à exploiter des outils numériques et accessibles pour partager les informations et renforcer les capacités.

es webinaires constituent un outil puissant et économique lorsqu'il s'agit de partager des expériences au sein d'un réseau. En 2018, EUROPARC a organisé 8 webinaires autour de divers sujets, parmi lesquels la coexistence avec les grands carnivores, la santé au sein des aires protégées ou encore la gestion des sites Marine Natura 2000. Au total, 850 participants ont rejoint ces webinaires afin d'apprendre de chacun et de partager leurs expériences.

Si vous n'avez pas eu la chance d'y participer en direct, vous pouvez accéder aux enregistrements de chaque webinaire, lire un bref résumé de chacun d'eux, voire télécharger les présentations à la page

www.europarc.org/previous-webinars





Bourse Alfred Toepfer pour l'héritage naturel

'haque année, la Fédération EUROPARC, avec le soutien de la fondation Alfred Toepfer, attribue trois bourses Alfred Toepfer pour l'héritage naturel (ATS) à des jeunes adeptes prometteurs de la préservation, motivés à l'idée de travailler pour le bien des aires protégées. L'objectif de ces bourses consiste à améliorer la coopération internationale et la qualité, l'innovation et la dimension européenne de la gestion des aires protégées. Chaque bourse s'élève à 3 000 € et permet au titulaire d'entreprendre un voyage d'étude sur un thème particulier dans une ou plusieurs aires protégées d'Europe.

Découvrez les lauréats 2018 :

Agnė Jasinavičiūtė officie en tant que directrice de la division de protection des paysages auprès du service d'État aux aires protégées sous l'autorité du Ministère de l'environnement de Lituanie. Ses principales attributions consistent à coordonner la surveillance des paysages dans les aires protégées, à évaluer l'état des valeurs, à préparer les documents de planification stratégique et à mettre en œuvre les mesures visant à préserver et à gérer les paysages et la biodiversité. Son projet contribue au thème Développement durable dans les aires protégées : contribution à une économie préservant les ressources, écologique et compétitive en matière d'émissions de carbone.

Baiba Ralle occupe la fonction de spécialiste en éducation sur la nature/responsable des relations publiques au sein de l'agence de préservation de la nature de Lettonie. Au quotidien, elle travaille principalement avec le parc national de Kemeri. Elle s'intéresse tout particulièrement aux nouvelles méthodes envisageables pour éduquer les visiteurs du parc et groupes locaux, et les sensibiliser à la nature. Son projet contribue au thème Des parcs au service de la population : approches et stratégies à destination des communautés locales et méthodes visant à encourager des groupes particuliers à prendre part à des activités ou à la gestion des aires protégées.

Depuis 2018, László Patkó travaille pour WWF Hongrie au poste de responsable du programme des grands carnivores. Auparavant, il était employé par le Conseil international pour la conservation du gibier et de la vie sauvage (CIC). Après des débuts dans la recherche, la chasse et la préservation de la nature, il a rejoint les rangs de WWF Hongrie, où il gère le projet européen LIFE consacré aux grands carnivores. Son projet contribue au thème **Des** parcs au service de la population : approches et stratégies à destination des communautés locales et méthodes visant à encourager des groupes particuliers à prendre part à des activités ou à la gestion des aires protégées.



https://www.europarc.org/ natural-heritage-scholarships

Lauréats des bourses d'études Alfred Toepfer 2018 (de gauche à droite) Ignace Schops, Président d'EUROPARC, Agne Jasinavičiūtė, Laszlo Patko, Baiba Ralle et Andreas Holz de la Fondation Alfred Toepfer, lors de la conférence EUROPARC 2018, Écosse (Royaume-Uni)

Formation

Augmentation de l'expertise sur les programmes EUROPARC et mise au point de nouvelles formations à destination des responsables d'aires protégées.

Séminaire de Siggen

Grâce au généreux soutien de l'Alfred Toepfer Stiftung E.V.S, EUROPARC organise chaque année un séminaire de formation dans le nord de l'Allemagne. Les membres d'EUROPARC peuvent y participer **gratuitement**.

En 2018, pour célébrer l'année européenne de l'héritage culturel, EUROPARC a invité Interpret Europe, Association européenne d'interprétation de l'héritage, à co-organiser le séminaire « Interprétation de l'héritage naturel, en tant que composante de notre identité culturelle dans les aires pro-

tégées d'Europe ». 26 participants venus de 14 pays européens se sont réunis afin de s'initier aux compétences d'interprétation. Ils ont été mis au défi d'élaborer de nouvelles méthodes et techniques visant à sensibiliser les populations à leur environnement naturel, à leurs paysages et à leurs valeurs culturelles.

Le séminaire Siggen figure parmi les nombreuses acti-

vités qu'EUROPARC a co-organisées avec Interpret Europe en 2018, à l'occasion de l'année de l'héritage culturel, avec pour mission de renforcer les liens entre territoire, héritage et histoire, et de réaffirmer combien notre identité culturelle est enracinée dans nos paysages naturels.

turels. Siggen Seminar 2018, Gut Siggen (DE)

Stratégie

2018 était l'année européenne de l'héritage culturel. EUROPARC a participé à plusieurs événements et en a organisé certains afin de célébrer le lien qui existe entre la nature et l'héritage culturel dans les aires protégées. En fin d'année, EUROPARC et la DG EAC ont organisé un événement, intitulé « Dialogue nature/culture », qui a été couronné de succès. Mettant à contribution la DG ENV, l'UNESCO, et des représentants d'aires protégées, cet événement a présenté les conclusions de l'année ainsi qu'un possible suivi. Argument commun de tous les orateurs : la nature et l'héritage culturel constituent un héritage vivant, qui offre à la société de nombreux avantages socio-économiques et aide à promouvoir la régénération rurale par le tourisme ou la diversification des produits et les investissements financiers actifs. Les conclusions de cet événement ont été présentées lors du séminaire de dialogue 2018.

https://www.europarc.org/news/2018/12/nature-culture-in-dialogue-outcomes



http://bit.ly/siggen2018







Tourisme durable: formation d'avenir

Le projet ERASMUS+ « Tourisme durable : formation d'avenir » (STTfT) vise à améliorer la qualité, la mise à disposition et l'accessibilité des formations en matière de tourisme durable pour les parties prenantes des aires protégées à travers toute l'Europe. L'objectif est de mettre au point conjointement une norme européenne en matière de formation au tourisme durable en s'inspirant des expériences glanées dans le cadre de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (ECSTPA).

narte Noroje

Tout au long du projet, le réseau EUROPARC des destinations durables et ses membres auront l'opportunité de participer à des ateliers de formation destinés au personnel des aires protégées, aux entreprises et aux partenaires publics (en Espagne, en France et en Italie), et à un atelier transnational de formation des

formateurs, ainsi qu'à d'autres événements de vulgarisation qui seront organisés dans le cadre du projet.

Mené par l'Université de Hasselt (BE), le projet compte parmi ses partenaires l'Université de Hull (UK), la Fédération EUROPARC (DE), le réseau des professionnels de l'écotourisme d'Espagne, Ecoturismo Espana (ES) et 2 autorités dirigeantes de parcs, Ente Parchi Emilia Occidentale (IT) et le parc régional naturel Montagne de Reims (FR). Federparchi et la fédération française des parcs naturels régionaux se sont également engagés à prendre part au projet en tant que partenaires associés.

Ce partenariat poursuit en particulier les objectifs suivants :

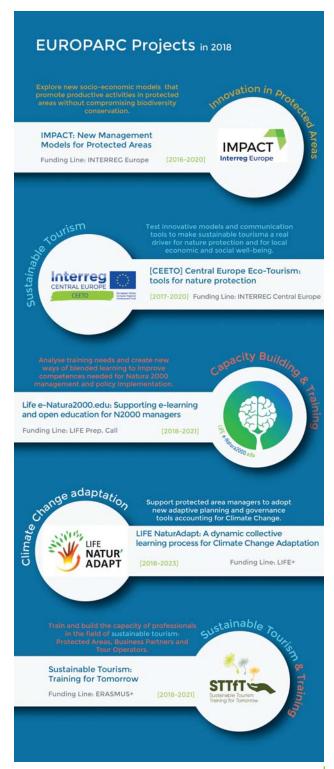
- mettre au point une plate-forme de formation en ligne innovante et à accès libre qui mettra une formation au tourisme durable à la disposition du personnel des aires protégées, des entreprises, des autorités locales/régionales et autres acteurs;
- proposer des opportunités haut de gamme d'e-learning et d'apprentissage mixte par le biais de nouveaux cursus pédagogiques à jour et d'une boîte à outils de formation s'appuyant sur les besoins des utilisateurs finaux;
- diffuser le cursus de formation à travers les réseaux européens et nationaux par le biais d'un programme complet d'événements de vulgarisation et d'initiatives de diffusion.

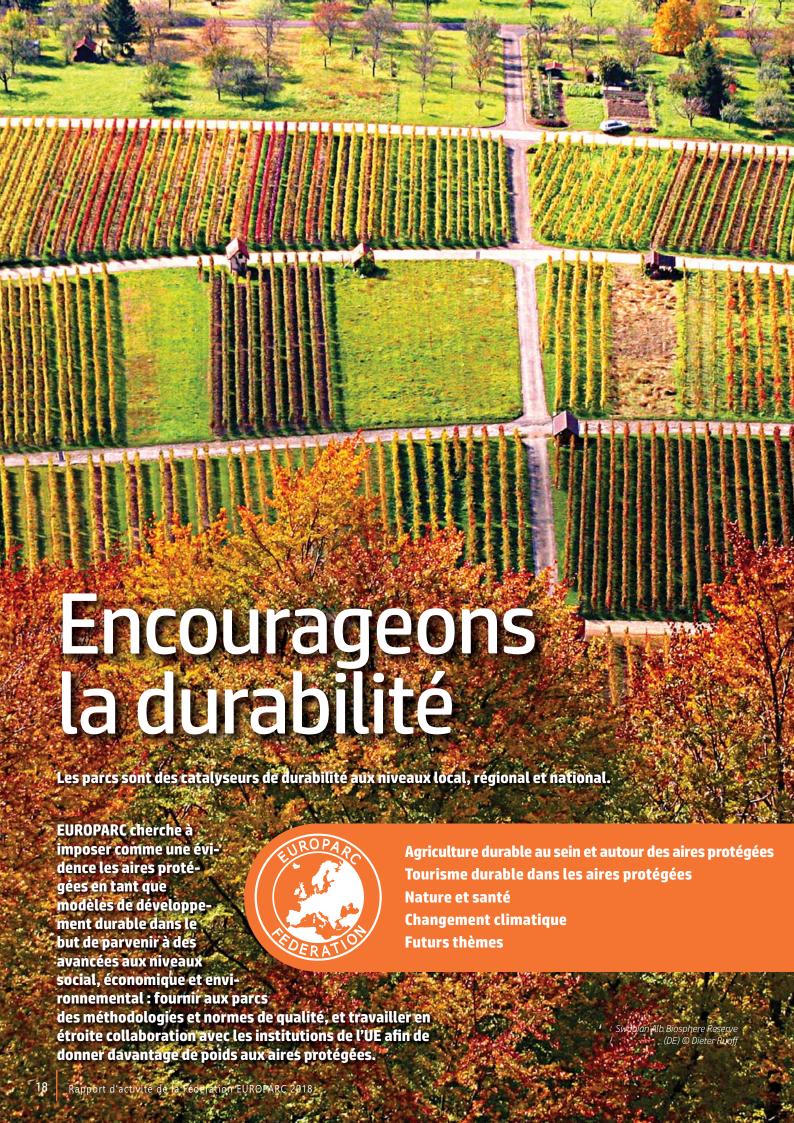
Le projet est d'une durée de 30 mois et prendra fin en février 2021.

En savoir plus sur le projet à l'adresse

http://sttft.eu/







Agriculture durable au sein et autour des aires protégées

Promotion de pratiques agricoles respectueuses de la nature à travers l'Europe

a Commission de l'agriculture durable EUROPARC a continué de travailler à mettre au point un nouvel outil EUROPARC destiné à soutenir le partenariat qui lie les agriculteurs aux aires protégées. Il s'agit notamment d'exploiter et d'adapter les expériences, non seulement issues d'autres programmes EUROPARC, mais également d'autres institutions ou projets déjà mis en œuvre par les parcs.

Des ateliers et études de cas ont été mis au point et présentés par exemple à l'occasion de la Conférence EUROPARC 2018 : « Agriculteurs et aires protégées : comment les aires protégées peuvent-elles préserver des territoires ruraux dynamiques et des paysages vivants en partenariat en particulier avec des jeunes agriculteurs ? », ainsi que pendant le séminaire de dialogue 2018 avec la DG FNV

La Commission devrait en avoir terminé en 2019 et faire alors une proposition d'outil qui sera par la suite testée dans plusieurs parcs européens dans le cadre d'un éventuel projet pilote.

Sustainable Agriculture

working in partnership

www.EUROPARC.org/toolbox/sustainable-agriculture/

EUROPARC

Téléchargez les document de synthèse d'EUROPARC

www.europarc.org/sustainable-agriculture

Politique

Politique agricole commune (PAC)

La Politique agricole commune (PAC) européenne monopolise 40 % du budget de l'UE et exerce une énorme incidence sur les exploitations agricoles de toutes tailles, y compris les petites et moyennes. La PAC englobe les intérêts de la production alimentaire industrielle et de la production alimentaire européenne. Elle est fortement liée au commerce extérieur (y compris avec les pays en voie de développement). La PAC exerce une influence sur l'exploitation des terres, la qualité du sol, de l'air et des eaux, et les ressources naturelles : elle a un impact sur la nature et la biodiversité, modifie les paysages et transforme les traditions locales. En outre, la PAC est étroitement liée au développement durable dans les zones rurales, et au bien-être animal. Elle a un impact sur les consommateurs au niveau des prix et de la qualité de l'alimentation, et de la santé publique. Autrement dit, la réforme de la Politique Agricole Commune européenne est bien plus qu'une question technique qui ne concerne que quelques experts en agriculture, mais nécessite une mise à contribution de tous les secteurs.

Clairement, les aires protégées européennes sont très préoccupées et sont largement engagées dans la réforme de la PAC. En juin 2018, la Commission européenne a publié l'ébauche de la nouvelle PAC. Le Parlement européen et le Conseil européen (principalement, les ministères de l'Agriculture des États membres) ont débuté le processus de révision des propositions de la CE. En collaboration avec de nombreuses autres organisations et ONG, EUROPARC est très active dans les débats qui concernent la réforme de la PAC à Bruxelles. EUROPARC participe notamment à des plates-formes, à des groupes de travail, à des conférences, à des rencontres avec la DG ENV, la DG AGRI et les eurodéputés dans le but de diffuser les messages clés suivants :

Les aires protégées et les agriculteurs peuvent s'allier et travailler ensemble à la mise au point de solutions communes. Pour être compétitive, l'agriculture doit pouvoir s'appuyer sur un environnement sain et les ressources naturelles mises à disposition par les aires protégées. De la même manière, il est impossible de bénéficier d'un environnement sain et d'une protection de la nature sans l'engagement des agriculteurs.

S'orientant vers une perspective plus holistique, la nouvelle PAC doit être « Bénéfique pour la population autant que pour la nature ». La nouvelle PAC doit garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires tout en respectant et protégeant l'environnement et les ressources naturelles, et en garantissant aux agriculteurs un revenu équitable.

Retrouvez ces principes, ainsi que d'autres idées et concepts en matière d'agriculture durable, des études de cas et success stories de partenariats entre des agriculteurs et aires protégées dans le document EUROPARC intitulé « Aires protégées et agriculture durable : travailler en partenariat pour plus de biodiversité et de développement rural », élaboré par la Direction et la Commission de l'agriculture durable EUROPARC, et publié en 2018.



Tourisme durable dans les aires protégées

Le tourisme durable profite aussi bien aux parcs qu'aux hommes.

Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées

En 2018, 21 aires protégées de 5 pays différents (IT, ES, FR, DE, UK) ont concouru pour recevoir/obtenir de nouveau le prix de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées (ECSTPA). Il s'agissait pour 17 d'entre elles de réévaluations et pour les 4 autres de nouvelles candidatures. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au Parlement européen à Bruxelles : 19 parcs ont réussi et ont reçu le certificat.

La cérémonie de remise des prix a constitué une excellente occasion, non seulement d'honorer 19 parfaits exemples de tourisme durable, mais également de partager des expériences et de constater que tous ces parcs vouent une même passion à la nature, à la population, et à leurs joyaux naturels et culturels. Actuellement, l'ECSTPA a été utilisé au moins une fois dans 20 pays (depuis le lancement du programme) par environ 170 aires protégées en Europe.

Pour promouvoir et distinguer encore les aires protégées **prenant actuellement part au programme ECSTPA et le mettant en œuvre**, EUROPARC a mis à jour la liste des destinations durables qui travaillent actuellement à l'élaboration de leurs stratégies et plans d'action sur 5 ans. La liste mise à jour a été publiée sur le site Web le réseau actif de la Charte comprend maintenant 106 Destinations Durables.



Remise de prix aux entreprises partenaires

En novembre 2018, EUROPARC a organisé avec divers experts en tourisme durable une rencontre visant à définir et à lancer un nouveau programme de prix à destination des entreprises travaillant dans le tourisme et Tour Operators participant à la Charte européenne du tourisme durable. Le groupe de travail a défini et ébauché le « Prix honorant les partenaires de tourisme durable » afin de promouvoir les liens existant entre les parcs et leurs partenaires, de mettre en exerque les bonnes pratiques, de distinguer les mesures prises en matière de tourisme durable et de démontrer l'impact du programme ECSTPA et sa contribution aux objectifs de développement durable.



Stratégie marketing et plan d'action de communications

En 2016, EUROPARC a créé une Commission des communications et du marketing chargée de mettre au point une nouvelle stratégie de marque et de marketing pour la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées. En février, les membres de la Commission et plusieurs représentants du réseau de la charte se sont réunis pour une dernière réunion visant à ébaucher les principes de base de la stratégie et à définir les actions phares du plan.

Conformément à la méthodologie de la charte, la stratégie marketing et le plan d'action de communications ont été lancés en juin 2018 à Valsaín à

l'occasion de la rencontre annuelle de l'ensemble des destinations durables espagnoles. La stratégie définit le travail collaboratif de la Fédération, des sections et des destinations durables en matière de promotion et de meilleure reconnaissance de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées jusqu'en 2022. Parmi les actions prioritaires, citons la mise à disposition d'une formation en communications et de nouveaux outils pour les destinations durables EURO-PARC et les partenaires ayant participé aux phases II et III.

Tous les professionnels travaillant avec la Charte sont invités à rejoindre le groupe Facebook



www.facebook.com/groups/ europarc.charter.parks/



https://www.europarc.org/sustainable-tourism/





Charter Award Ceremony 2018, European Parliament. Brussels (BF)

Projet CEETO Interreg: Écotourisme en Europe centrale: des outils de protection de la nature

Lactivement à l'atelier de planification participative à Tamsweg (Autriche). L'atelier a réuni des partenaires du projet et des spécialistes techniques de parcs, issus de 8 domaines pilotes bien décidés à découvrir une méthodologie et une approche des processus participatifs. Ils ont ainsi défini plus précisément les objectifs et mieux compris les outils utiles qui accompagnent la mise en œuvre des 8 actions pilotes au niveau local en Autriche, en Croatie, en Allemagne, en Italie et en Slovénie.

EUROPARC a produit (en plusieurs versions linguistiques, à savoir EN, DE, IT, ES, FR) le film « A Sustainable Journey » : ce film vise à sensibiliser les voyageurs et communautés locales à l'importance du tourisme durable. Le 29 novembre, au Parlement européen, le film a été projeté pour le plus grand plaisir d'un public trié sur le volet : parmi les participants figuraient des porte-paroles de renom issus du comité CULT, du comité sur l'environnement, la santé publique et la sécurité alimentaire, de l'unité du tourisme, du secrétariat de la Commission aux ressources naturelles du comité européen et de l'unité de protection de la nature de l'environnement DG. Visionnez le film à l'adresse suivante :

Pour présenter les principales caractéristiques, l'attrait touristique et les enjeux qui accompagnent la gestion du tourisme au sein des aires protégées sélectionnées pour le projet CEETO, EUROPARC a produit 8 vidéos de bandes annonces. Visionnez les 8 bandes annonces

Le projet CEETO a bénéficié d'une grande visibilité à l'occasion de la Conférence EUROPARC 2018, notamment grâce à une présentation dans le cadre d'un atelier et à un stand dédié sur le marché. EURO-PARC a également participé activement à la conférence à mi-parcours CEETO qui s'est tenue à Opatija (octobre 2018).



Politique

À Bruxelles, plusieurs événements ont donné l'occasion de collecter des informations sur le tourisme en UE, de tisser des liens et de présenter éventuellement le programme ECSTPA et le réseau des destinations durables. Par exemple, une réunion spéciale a été organisée par le groupe d'étude sur le tourisme du Parlement européen (Comité TRAN – Transport et tourisme) afin d'analyser les résultats clés et tendances du secteur du tourisme au sein de l'UE en 2017 et de s'intéresser aux principaux enjeux de demain. Un autre atelier a été organisé autour du thème du TOURISME MÉDICAL et de BIEN-ÊTRE : EXPÉRIENCES en EUROPE au Parlement européen. Cet atelier avait pour but d'explorer le potentiel et les difficultés qui accompagnent les destinations de tourisme de santé; en outre, à l'occasion de la Journée internationale du tourisme, une conférence de haut niveau s'est tenue au Parlement européen autour du thème « Stratégie européenne pour améliorer la compétitivité du secteur du tourisme ». Grâce aux représentants prestigieux présents, issus de toutes les institutions européennes et internationales, ces événements se sont avérés particulièrement intéressants et ont permis à EUROPARC de tisser des liens précieux avec divers acteurs du secteur du tourisme.



Participants à la conférence sur le tourisme durable du CEETO (Croatie)

Pour plus d'informations, consultez la page www.interreg-central.eu/CEETO

Nature et santé

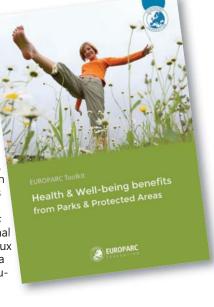
Mettre en exergue les bienfaits de la nature pour la santé humaine et rassembler les aires protégées et le secteur de la santé.

a principale mission de la Commission d'EUROPARC chargée des questions de santé et des aires protégées consiste à mettre au point l'ordre du jour en la matière au nom de la Fédération EUROPARC. Tout au long de l'année 2018, ils ont regroupé tout un ensemble d'études de cas et lancé la boîte à outils « Santé et bien-être des parcs et des aires protégées ».

Cette boîte à outils fournit des conseils pratiques afin de mettre au point des stratégies et activités pour votre parc ; vous bénéficiez en outre des toutes dernières informations, de rapports, ainsi que d'autres ressources utiles. Sans oublier des exemples issus de l'ensemble du réseau EUROPARC qui seront pour vous une véritable source d'inspiration. Cette boîte à outils présente le travail réalisé par des aires protégées et des agences en France, en Lettonie, en Espagne et au Royaume-Uni dans différents domaines relatifs aux politiques de santé. Un document à lire absolument pour le personnel des aires protégées (y compris, les chargés de planification, les gestionnaires de sites, les gardes forestiers et les gardiens) mais également pour les organismes gouvernementaux visant à mettre au point une stratégie nationale et régionale dans le but de tirer des bénéfices des aires naturelles en matière de santé.

La Commission s'est réunie deux fois en 2018, à l'occasion de la Conférence EUROPARC et en Finlande, d'où a été diffusé le webinaire **Parcs en tant que « Centres de santé naturelle** ». Ce webinaire a présenté l'initiative « *Santé des parcs, santé des hommes* » dans le parc régional East Bay (US) et s'est intéressé en particulier aux modes de collaboration avec les secteurs de la santé et de l'éducation dans le but de promouvoir l'exercice écologique.

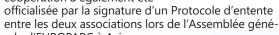
En outre, la Commission a organisé un atelier dans le cadre de la Conférence EUROPARC, intitulé « Mise au point de l'approche européenne Santé des parcs, santé des hommes : de la théorie à la pratique, pour le bien des hommes et de la nature » en s'appuyant sur des études de cas venant du Royaume-Uni, d'Australie et de Turquie.





Sport et nature

La coopération entre EUROPARC et le réseau européen des activités d'extérieur (European Network of Outdoor Sports - ENOS) s'est renforcée en 2018 par diverses activités, dont l'organisation d'un atelier dédié, intitulé « Activités extérieures dans les aires protégées : un outil d'intégration sociale », lors de la Conférence annuelle. Cette coopération a également été









Le climat change. La gestion des aires protégées n'a d'autre choix que de s'adapter à ce changement.

En Europe, les Réserves Naturelles de France, EUROPARC et huit partenaires ont uni leurs forces dans le cadre du projet LIFE Climate Action pour transformer ce défi en opportunité : l'opportunité d'innover. Sur 5 ans, NaturAdapt vise à s'engager dans une phase de transition menant à une gestion adaptative des aires protégées et reposant sur un processus d'apprentissage collectif dynamique.

Concrètement, notre objectif consiste à aider un maximum de gestionnaires d'aires protégées à adopter de nouveaux outils de planification et de gouvernance adaptatives prenant tout particulièrement en compte le changement climatique.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants : (1) Mettre au point

les méthodes, outils et services;
(2) Faciliter l'accès aux connaissances opérationnelles concernant l'adaptation au changement climatique; et (3) Soutenir l'émergence d'une communauté d'experts et de praticiens qui collaboreront aux innovations.

Des aires protégées européennes seront intégrées à tous les niveaux du projet par le biais de toute une série d'actions entreprises par EURO-PARC. Le webinaire « Face au changement climatique au sein des sites Natura 2000 » a été présenté par

Michael Hošek, coordinateur de la Commission EUROPARC sur Natura 2000. Il a brièvement identifié les principaux impacts du changement climatique sur les sites Natura 2000 et présenté les directives UE en la matière.

https://www.europarc.org/webinarfacing-climate-change-in-n2000



https://www.europarc.org/naturadapt

Futurs thèmes

Explorer de nouveaux thèmes afin de soutenir la contribution des responsables d'aires protégées au développement durable.

Projet IMPACT INTERREG Europe

Dans le but de mettre au point de nouvelles politiques de gestion pour les espaces protégés, EUROPARC a rejoint les rangs du projet de coopération interrégionale IMPACT Interreg Europe. L'objectif consiste à tester de nouveaux modèles afin de passer de plans de gestion axés sur la conservation à des modèles promouvant le développement durable dans les aires protégées et plus généralement leur zone d'influence.

Un article dédié publié dans le journal Protected Areas In-Sight illustre deux approches différentes adoptées en Lituanie et en Andalousie. En outre, plus de 30 bonnes pratiques en la matière ont été regroupées. 8 acteurs clés participant à des activités socioéconomiques dans les aires protégées ont été interviewés en vidéo.





Pour plus d'informations :

https://www.interregeurope.eu/impact/





Gouvernance: mode de fonctionnement

Améliorer le système de gouvernance de la fédération EUROPARC afin de respecter les bons principes de gouvernance et améliorer l'efficience.

Carol Ritchie, directrice exécutive d'EUROPARC, présentant l'équipe, lors de l'Assemblée générale 2018 en Écosse (Rovaume-Uni)

Assemblée générale 2018

L'Assemblée générale annuelle (GA) d'EURO-PARC a inauguré la Conférence EUROPARC 2018 qui s'est tenue dans le parc national Cairngorms.

Cette rencontre a été l'occasion de s'attarder davantage sur le travail collectif de la Fédération : présentation des derniers développements concernant les activités et projets actuels.

Le plan de travail et le budget pour 2019 ont également été présentés dans les grandes lignes et approuvés. L'Assemblée générale a également été l'occasion d'accueillir officiellement l'Agence des aires protégées de Géorgie parmi nos membres et de découvrir le système des aires protégées et les priorités de gestion dans ce pays.

Conseil d'EUROPARC

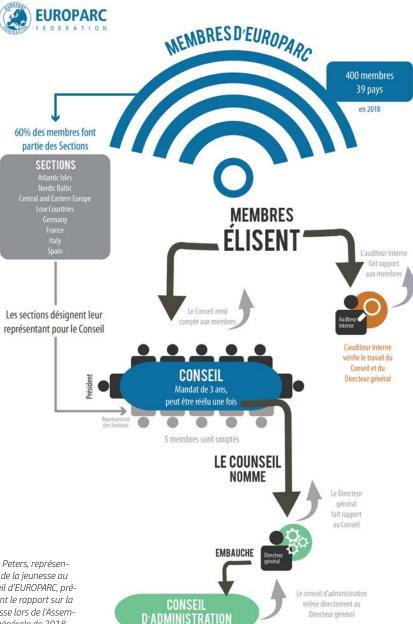
Au cours de l'année 2018, le Conseil d'EURO-PARC a continué de définir les lignes stratégiques directrices du travail de la Fédération. 3 réunions ont été organisées respectivement au siège social de la Fédération, dans le parc national des Pics d'Europe (Espagne) et dans le parc national Cairngorms (Écosse). Deux réunions en ligne du Conseil ont également été organisées en 2018.

À l'issue de son premier mandat de 2 ans, Laura Peters a été réélue en juin 2018 par ses pairs en tant que représentante des jeunes. Laura continuera par conséquent de travailler avec le Conseil et de représenter le point de vue des jeunes dans les parcs de toute l'Europe, soutenue par les jeunes actifs au sein du Conseil Youth+ d'EUROPARC.



Laura Peters représentante de la ieunesse au Conseil d'EUROPARC, présentant le rapport sur la ieunesse lors de l'Assemblée aénérale de 2018. en Écosse (Royaume-Uni)

EUROPARC Governance Structure





Watten Meer (DE) © Martin Stock

Finances de la fédération

Trouver de nouveaux financements et soutenir financièrement les activités de la Fédération.

Adhésion à EUROPARC

In tant que membre du plus vaste réseau d'aires protégées d'Europe, vous avez accès à une pléthore d'opportunités uniques qui vous aideront dans votre travail. Des outils de gestion, aux événements leur permettant de développer leurs capacités, en passant par les opportunités de partager leurs expériences avec d'autres professionnels, ainsi que la possibilité de voir leurs difficultés représentées au niveau européen, chacune donne naissance à une pléthore d'idées, d'outils et d'innovations concernant tous les aspects liés au travail des aires protégées.

En décembre 2018, EUROPARC comptait 401 membres : dont 1 démission, 13 radiations). Elle a accueilli 26 nouveaux membres venus de 17 pays : Albanie, Belgique, Bolivie, Bulgarie, Croatie, Danemark, France, Géorgie, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, Roumanie, Russie, Espagne, Suisse, Royaume-Uni



Bohemian Switzerland National Park (CZ) © Václav Sojka

Rapport financier

Résumé du Bilan de la Fédération EUROPARC

	2018	2017
ACTIFS		
Crédits		
Total crédits fixe		
Capital d'apport dans des entreprises affiliées (EUROPARC Consulting)	11 737,12	5 242,51
Total des actifs	363 127,31	284 023,08
Total des actifs	374 864,43	289 265,59
PASSIFS		
Profit Reserve	185 346,95	183 071,08
Débits		
Provisions	18 224,39	18 166,00
Dettes à court terme		
	171 293,09	88 028,51
Total des ressources et des débits	374 864,43	289 265,59

REVENUS ET DÉPENSES

		2018	2017
Revenus			
Cotisations des mei	mbres	326 300,50	269 102,50
Financements	Financements de la CE	156 850,83	157 231,95
	Financements pour projets	226 563,99	110 605,37
Autres revenus		151 618,67	144 471,07
Total des revenus		861 333,99	681 410,89
Dépenses Simplifiée	es established		
Total des coûts du p	ersonnel	509 070,82	428 315,46
Total des coûts de b	ureau	25 160,00	27 149,98
Total déplacements	et subsistance	118 046,38	103 421,74
Total autres coûts		84 522,06	27 979,61
Total dépenses géné	rales	45 827,75	28 189,52
Total des frais de pr	ojets	76 431,11	59 597,13
Amortissement des	immobilisations financières		
Coûts totaux		859 058,12	674 653,44
 Résultat		2 275,86	6 757,45

Communiquer et écouter

Mettre au point des communications plus malignes.

Conférence d'EUROPARC

La conférence annuelle d'EUROPARC est le plus grand rassemblement de gestionnaires d'aires protégées et de sites Natura 2000 en Europe. En 2018, la Conférence s'est tenue au sein du parc national Cairngorms (Écosse), du 18 au 21 septembre. Elle a réuni 465 délégués inscrits venus de 42 pays et plus de 600 participants le jour de la session plénière. Consacrée au thème « Des parcs européens inspirés par la nouvelle génération », la conférence s'est intéressée en particulier à l'implication des jeunes dans les aires protégées et s'est soldée par le lancement du manifeste de la jeunesse EUROPARC. Destiné aux décideurs et aux autorités gouvernementales des zones rurales, son objectif consiste à mettre davantage à contribution les jeunes dans les processus de gouvernance et à instaurer des conditions leur permettant de mieux vivre et travailler en zones rurales.

Parler, écouter, s'engager

EUROPARC a continué de produire sa série de vidéos live en 2018, proposant de nouveaux contenus concernant les sujets traités par la Fédération. En outre, les vidéos se sont avérées être un moyen de communication très efficace, nous permettant d'atteindre divers publics par d'autres biais que les publications écrites. Cette année, 5 vidéos principales ont été ajoutées à notre vidéothèque concernant divers sujets, tels que la gestion des sites Natura 2000, l'implication des jeunes dans les aires protégées et le travail réalisé par la Fédération en coopération avec ses sections. Par ailleurs, une galerie de vidéos spécifique a vu le jour sur le site Web de la Fédération EUROPARC afin de collecter et de proposer de manière plus conviviale toutes les vidéos que nous avons produites : celles-ci sont éga-

lement liées à d'autres ressources que nous mettons à disposition, telles que des études de cas et des boîtes à

En 2018, pour célébrer l'année européenne de l'héritage culturel, chaque lettre d'information mensuelle d'EU-ROPARC a été présentée par un membre différent de la direction, abordant dans sa langue maternelle les sujets d'actualité du mois. L'idée était de mettre en exergue la dimension européenne et la diversité culturelle qui font toute la richesse de l'équipe d'EUROPARC. Travaillant à partir de 6 pays et regroupant au moins 8 nationalités, EUROPARC est par nature un exemple vivant de l'esprit de coopération européen! Toutes les lettres d'information mensuelles et vidéos sont disponibles à l'adresse

https://www.europarc.org/e-newsletter-news

Les participants échangent leurs expériences et font la promotion de leurs parcs dans l'exposition organisée lors de la conférence EUROPARC 2018 en Écosse (Royaume-Uni).



Présence en ligne

Le site Web d'EUROPARC est sans cesse mis à jour avec l'ajout d'articles d'ac-



tualité et de pages statiques informant du travail réalisé par la Fédération. Au cours de l'année 2018, 51 294 personnes ont visité les 182 466 pages du site Web d'EURO-PARC. En outre, les canaux des médias sociaux constituent eux aussi des moyens de communication qui se sont avérés très efficaces pour notre mission. Cette année, nous avons réussi à atteindre 404 333 personnes par le biais de Facebook, nous avons posté 220 496 publications sur Twitter et obtenu 203 followers sur Linkedin. Si vous n'êtes pas encore connecté aux comptes de médias sociaux d'EUROPARC, suivez-nous en ligne dès aujourd'hui et ne passez plus à côté de la moindre information!







Protected Areas In-Sight

En 2018, le journal annuel Protected Areas In-Sight s'est intéressé au thème « Des parcs européens inspirés par la nouvelle génération » ! Nous avons rassemblé divers points de vue et projets liés à l'implication des jeunes dans la préservation de la nature et mis en exergue le manifeste de la jeunesse EUROPARC. Ce journal est envoyé à tous nos membres, aux organisations partenaires d'EUROPARC, ainsi qu'à plusieurs représentants de la Commission européenne et membres du Parlement européen.

https://www.europarc.org/ pa-insight-journal/



European Parks nspired by the Next Generation

Le pouvoir humain : les ressources humaines

Développer le potentiel des ressources humaines et le flux de communications entre l'ensemble des composants de la fédération.

Direction d'EUROPARC

Avec le lancement de deux nouveaux projets en 2018, EURO-PARC a élargi ses rangs. Nous avons accueilli Neil McIntosh qui officie en tant que responsable du projet Life e-Natura2000edu et Olivier de Sadeleer, responsable du projet NaturAdapt. Pour remplacer Brigida Napolitano partie en congé maternité, Monika Trojer a rejoint nos rangs en octobre. En outre, pour soutenir notre administration et notre gestion des finances, nous avons créé deux postes à temps partiel chargés de la gestion des adhésions et de la gestion des réservations. Nous avons ainsi accueilli Eva Schon et Christine Demian

EUROPARC et ses sections

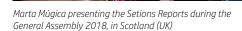
Les sections ont continué de jouer un rôle important dans le succès du travail collectif de la Fédération, garantissant un meilleur impact des activités et une plus grande implication des membres au niveau local/régional. Pour assurer une coordination efficace des activités, Marta Mugica (EUROPARC Espagne) représente les sections au sein du Conseil et de la direction. Le Conseil a assuré sa présence à divers événements et réunions organisés par les sections tout au long de l'année 2018. Deux réunions en ligne rassemblant des représentants de sections ont été organisées et une rencontre dédiée entre les représentants de sections et le Conseil s'est tenue à l'occasion de la Conférence EUROPARC 2018.

Commissions EUROPARC

Les commissions EUROPARC sont des groupes d'experts au sein du réseau EUROPARC qui sont réunis pour faire avancer, étudier et développer un thème particulier pertinent pour le travail des aires protégées. Découvrez le travail réalisé par la Commission en matière de santé et d'aires protégées en page 22, le travail réalisé par la Commission des aires protégées et de l'agriculture durable en page 19, la Commission périurbaine en page 6 et le programme Natura 2000 en page 5.

Des Commissions internes moins nombreuses et des groupes d'études sont également souvent constitués dans un but précis, puis sont dissouts une fois leur mission remplie. Il s'agit notamment du cas de la Commission des communications et du marketing qui a été dissoute une fois la stratégie marketing et le plan d'action de l'ECSTPA mis au point. En 2018, une nouvelle commission interne a été constituée afin de mettre au point une stratégie de collecte de fonds pour la Fédération. Cette Commission sera dissoute en 2019 une fois que ses recommandations auront été communiquées aux membres à l'occasion de l'Assemblée générale 2019.









EUROPARC Îles Atlantiques

Webinaires

Cette année, la section Îles Atlantiques d'EUROPARC a recouru pour la première fois aux webinaires et a aussi été à l'origine de nombreux programmes présentant de nouvelles perspectives en matière d'établissement de partenariats et de résolution des problèmes de gestion foncière actuels, en particulier concernant la restauration des tourbières. Retrouvez sur notre site Web tous les détails du programme et du projet.

Cette année, EAI a compté plus de 250 participants et plus de 300 vues ultérieures des enregistrements de webinaires sur Vimeo. D'autres webinaires sont prévus.

Erasmus + visites

La 2018, un groupe de huit personnes a visité les Pays-Bas dans le cadre d'un fascinant voyage d'études à travers trois aires protégées du pays. Un groupe de cinq personnes a par ailleurs visité trois aires protégées dans le Jura en France et s'est rendu en Allemagne. Les participants sont rentrés au Royaume-Uni enrichis de nouvelles idées et de nouvelles méthodes de travail, de nouveaux contacts tant dans les pays visités que parmi les autres membres du groupe. Le groupe qui s'est rendu dans le Jura a tenu un excellent blog tout au long de leur

Pour plus d'informations sur tous ces voyages, consultez le site Web d'EAI.

séjour, que vous pouvez

consulter ici



De plus amples informations à propos des voyages sont disponibles sur le site Web de EAI.

Gouvernance

Cette année, nous avons assisté au second souffle du Conseil avec la nomination d'un nouveau président en la personne de David Butterworth, venu du parc national Yorkshire Dales, et également de nouveaux membres venus des parcs nationaux Loch Lomond et Trossachs, Brecon Beacons et Peak District.



Principaux succès et difficultés

La section Îles Atlantiques d'EUROPARC n'en a pas L'terminé avec sa phase de développement et nos principales difficultés concernent l'implication de nos agences gouvernementales dans les 4 pays du Royaume-Uni, ainsi que les incertitudes liées au Brexit.

Nous devons continuer de débusquer de nouvelles ressources afin de financer nos activités, de développer notre programme d'apprentissage destiné au personnel des aires protégées et continuer d'instaurer des liens à travers l'ensemble de l'Europe.

En Angleterre, les aires protégées sont actuellement soumises à un examen majeur dont les conclusions seront publiées cette année. En tant que seule organisation à relier toutes les aires protégées du Royaume-Uni, EAI est amenée à jouer un rôle dans la diffusion de ces conclusions.







Activités clés en 2018

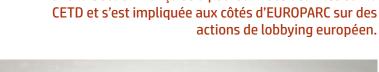
Participation aux montages de projets européens et de réseaux

La Fédération et le Parc de la Montagne de Reims ont démarré leur implication dans le programme Erasmus+ visant à développer et expérimenter des supports de formation multilingues pour l'appropriation et le déploiement de l'outil Charte Européenne du Tourisme durable.

Par ailleurs, la Fédération a participé à la rencontre conjointe des réseaux de Parcs francophones (Suissse, Wallonie, France) et germanophones en Suisse fin juin 2018, notamment pour faire le lien avec les conclusions de l'étude coordonnée par le réseau allemand VDN et EUROPARC. Olaf Holm a également participé à l'automne à une rencontre des réseaux de Parcs naturels régionaux pour réfléchir aux suites opérationnelles à donner en réponse aux conclusions de cette étude

Participation aux activités de lobbying européen et international

La Fédération des Parcs naturels régionaux a partagé l'expérience de son réseau de Parcs en participant à une rencontre de lobbying et de promotion des Parcs naturels auprès de la Commission Européenne, à Bruxelles, le 7 décembre, avec l'intervention de F. Drugmant sur l'Agriculture durable et la présence d'E. Brua, Directeur de la Fédération.





Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (FR) @ Fanny-Husson

Principaux succès et défis de 2018

Participation à la gouvernance d'Europarc

La Fédération représentée par Dominique Lévêque a participé à la Conférence Europarc en Ecosse, aux côtés de quelques représentants des Parcs dont Olaf Holm (Montagne de Reims) et Pierre Schmelzle (Pilat), membres du CA.



Label CETD

La Commission mixte d'examen des dossiers de candidature au Volet 3 de la CETD a proposé le renouvellement de la reconnaissance pour les 7 Agences de voyages candidates. Depuis le début de leur engagement, les agences ont déployé des efforts conséquents pour adapter leurs activités et leur fonctionnement dans une démarche de tourisme durable.

En 2018, 2 parcs naturels régionaux et 1 parc national ont obtenu le renouvellement de leur diplôme de la CETD: les PNR Scarpe Escaut, Périgord-Limousin, ainsi que le PN Guadeloupe.

EUROPARC Allemagne



Récolte de pommes dans un verger au sein de la réserve de biosphère du Jura souabe – Photo : Arnold Morascher

La section allemande a désormais une nouvelle direction. Guido Puhlmann, responsable de la réserve de biosphère de l'Elbe moyenne, qui présidait l'association depuis neuf ans, a démissionné de ses fonctions conformément à la charte. Peter Südbeck, responsable du parc national de la mer des Wadden de Basse-Saxe, est désormais le nouveau PDG et représente EUROPARC aux côtés d'Eugen Nowak, responsable de la réserve de biosphère de la forêt de la Sprée, de Christian Unselt, vice-président de NABU et d'Hartmut Escher, directeur du parc naturel TERRA.vita

À l'heure actuelle, 78 membres issus d'administrations d'aires protégées, d'associations de préservation et de protection de la nature, et de fondations sont actifs au sein de l'association. Par son travail, l'association vise à créer des synergies et à renforcer la préservation des paysages naturels nationaux. Elle s'appuie pour ce faire sur l'équipe de son siège social à Berlin qui compte douze membres. C'est là que deux des projets de 2018 sont présentés.



Groupe d'études international ANNIKA dans le parc national de la mer des Wadden du Schleswig-Holstein – Photo : Stephanie Schubert

Voyages d'étude internationaux pour les collaborateurs des aires protégées

Le projet « Acteurs des paysages naturels nationaux dans le partage international de compétences » (ANNIKA) d'EUROPARC Allemagne a soutenu le partage de connaissances, d'expériences et de méthodes de travail entre les différentes aires protégées européennes. Dans le cadre de voyages d'études d'une semaine à l'étranger, les collaborateurs, tant rétribués que bénévoles, des aires protégées ont visité les pays de destination suivants. Chaque visite était axée sur des thèmes spécifiques :

- Finlande : Stratégie alternative de financement
- Royaume-Uni et Allemagne : Développement régional et tourisme
- Autriche : Accessibilité et inclusion
- Pays-Bas : Formation au développement durable

ANNIKA a regroupé env. 30 participants venus d'aires protégées allemandes et autres : S'inspirer, changer de perspectives, identifier les similitudes et les différences, et apprendre des expériences des autres. D'une part, l'accent a été mis sur les thèmes pertinents pour

le travail quotidien au sein des aires protégées nationales des participants. D'autre part, le projet a présenté des avantages considérables : Le fameux élargissement des horizons a permis non seulement d'accroître les connaissances et les compétences,

mais également de prendre de la distance par rapport à ses propres évidences et habitudes, de motiver encore davantage les participants en les intégrant à un « groupe de collabora-

teurs » international et de nouer des contacts en vue d'une coopération future. Les conclusions du projet ANNIKA ont été intégrées à la brochure en allemand/anglais « Wissen teilen – Sharing know-how » (Partage de savoir-faire), qui permet de diffuser les résultats du projet. Cette brochure est disponible à l'adresse http://www.europarcdeutschland.de/service/veroeffentlichungen.

Promouvoir la biodiversité par des certificats de préservation de la nature

L'objectif principal du projet « Valorisation des mesures de préservation du climat et de la nature dans les paysages naturels nationaux » est de promouvoir la biodiversité des paysages naturels nationaux par le biais d'un nouveau mécanisme de financement. Ce dernier repose sur le soutien apporté aux projets de préservation de la

nature certifiés, réalisés grâce à la commercialisation de ce que l'on appelle des certificats de protection de la nature sur une plateforme en ligne. En 2018, les vergers ont fait l'objet de toutes les attentions.

Dans un premier temps, les experts font un état des lieux de la biodiversité dans les aires sélectionnées. Sur la base de ces constatations, des plans d'action individuels sont mis au point pour contribuer à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité. Des partenaires régionaux sur place se chargent de la mise en œuvre des mesures correspondantes. Régulièrement, un nouvel état des lieux est réalisé. Les projets de protection de la nature certifiés apportent ainsi la preuve de leur contribution à la préservation de la biodiversité. Les coûts de mise en œuvre sont couverts par la vente de certificats de conservation de la nature. Chaque certificat de conservation de la nature correspond à un mètre carré de biodiversité protégé pour un an. Par exemple, ce dispositif a permis d'effectuer dans les vergers de nouvelles plantations, des élagages ou d'établir des prairies.

Les deux projets sont financés par l'Office fédéral de protection de la nature et avec des fonds mis à disposition par le Ministère allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire.

Parmi les autres priorités en 2018, citons la gestion des bénévoles, l'évaluation intermédiaire des parcs nationaux et la surveillance intégratrice. À l'occasion du 40° anniversaire de la désignation des premières réserves de biosphère en Allemagne, un forum international de la jeunesse se tiendra en 2019 sur le thème « Réserves de biosphère de l'UNESCO - Vie et économie durables ». Du 6 au 9 septembre, des jeunes adultes de 18 à 25 ans venant de réserves de biosphère en Allemagne, en Autriche, en Suisse et au Luxembourg se retrouveront dans la réserve de biosphère de Rhön.

http://www.europarc-deutschland.de/service/veroeffentlichungen





Federparchi-EUROPARC Italia

Fondée en 1989, la Fédération italienne des parcs et réserves naturelles regroupe des organismes gérant des parcs nationaux et régionaux, des aires protégées maritimes, ainsi que des réserves naturelles régionales et nationales. Depuis juin 2008, Federparchi s'est également imposée comme la section italienne de la Fédération EUROPARC. Elle regroupe la plupart des aires protégées italiennes, régions, pro-

vinces, municipalités et associations de protection de l'environnement.





Activités en 2018

En 2018, les activités de Federparchi (section italienne d'EUROPARC) ont visé en priorité à soutenir la biodiversité des aires protégées italiennes et leur capacité à gérer leurs objectifs de manière efficace et efficiente. En outre, la section italienne a poursuivi ses activités de lobbying et son engagement dans les institutions nationales et locales, donnant suite à des études, projets et services destinés à ses membres et partenaires.

En 2018, Federparchi a tenu des élections visant à la nomination de son assemblée et de son conseil. Giampiero Sammuri a été confirmé à son poste de Président de l'association : Les aires protégées italiennes ont apprécié son enga-

gement sincère en faveur de la biodiversité et du renforcement des activités de lobbying. Des activités régulières ont été organisées avec succès : diffusion et soutien de la Charte européenne du tourisme durable, requalification des opérateurs des parcs, amélioration et développement d'une éducation efficace en matière d'environnement, collaboration à des projets nationaux et internationaux.



Concernant la partie 1 de la Charte européenne du tourisme durable, Federparchi a soutenu les nouvelles aires protégées du réseau et certaines ont reçu un prix lors de la cérémonie de décembre 2018 qui s'est tenue à Bruxelles. La section compte 3 parcs nationaux (Parco Nazionale d'Abruzzo, Lazio e Molise, Parco Nazionale della Sila, Parco Nazionale della Val Grande) et 5 parcs régionaux (Parco Naturale Regionale Dune Costiere da Torre Canne a Torre San Leonardo, Parco Regionale dei Colli Euganei, Parco Regionale Alpi Apuane, Parco Naturale Adamello Brenta) et 1 aire protégée maritime (Area Marina Protetta Porto Cesareo).



En 2019, Federparchi va fêter son 30° anniversaire et a déjà commencé à communiquer à ce sujet. La célébration aura lieu en mai et Federparchi saisira l'occasion du Jour des parcs pour proposer un programme spécial d'activités et d'initiatives.



Succès et défis

2018 aura été une grande année pour ECST partie 2 en Italie : près de 100 entrepreneurs locaux ont été distingués par les parcs (5 parcs nationaux et 1 parc régional) et le nombre total de sociétés récompensées a atteint 200 à travers toute l'Italie. En décembre dernier, une grande cérémonie de remise de prix a été organisée à Rome, pendant laquelle tous les nouveaux entrepreneurs ont été récompensés par les présidents des parcs et au nom du président de Federparchi.

Autre grande réussite : le lancement de la mise en œuvre d'ECST partie 3, avec la mise à contribution des Tour Operators, au cours des dernières semaines de 2018. La méthodologie espagnole a été analysée, traduite et adaptée au contexte italien. Dans les mois à venir, elle va être approuvée par le Conseil de Federparchi et sera par conséquent envoyée pour approbation au Conseil de la Fédération EUROPARC. Nous sommes sûrs que la méthodologie italienne ECST Partie 3 sera approuvée au printemps 2019 et que d'ici à la fin de l'année, certains Tour Operators italiens seront retenus par un ou plusieurs parcs.

EUROPARC Pays-Bas



En 2018, la section néerlandaise d'EUROPARC a organisé 2 réunions.



e 17 avril 2018, la section s'est rassemblée au sein du parc national Zuid-Kennemerland. Le Président Hendrik Oosterveld y a accueilli les participants au sein du magnifique centre des visiteurs.

À l'issue de la réunion, une visite guidée de Kraansvlak était au programme, à la rencontre du bison européen! Nous n'avons pas eu à attendre longtemps: bien vite, nous avons eu l'occasion d'apercevoir des spécimens de ce somptueux animal dans les hautes dunes de sable du parc national. Comment rêver d'une meilleure manière de découvrir l'un des plus grands animaux d'Europe?

La deuxième réunion de cette section s'est tenue le 18 septembre à l'occasion de la Conférence EURO-PARC à Aviemore en Écosse. La section néerlandaise était représentée par de nombreux participants à la conférence. Des jeunes étaient également présents avec le soutien des parcs nationaux. Les discussions ont porté sur la pré-

Les principaux points à l'ordre du jour concernaient 2 activités qui doivent avoir lieu en 2019.

■ La première activité est une conférence d'un jour consacrée à l'implication des jeunes dans les parcs et les paysages nationaux, qui fournit un exemple concret du thème de la Conférence EUROPARC en Écosse. Le manifeste de la jeunesse et les programmes EUROPARC Youth existants y seront abordés. Cette conférence sera organisée en Belgique dans la région de la Haute Campine en mars 2019. Des jeunes seront également présents et prendront part aux débats.

■ La deuxième activité qui a été abordée par les membres de la section a concerné le cas des compagnies des eaux potables et services de l'écosystème sous l'angle de la durabilité et de l'économie locale. Les membres de la section ont convenu d'organiser un événement de deux jours chaque année en avril. Cet événement annuel portera le nom Annual Low Countries Days (Jours annuels des Pays-Bas). Chaque année, un nouveau thème sera abordé.

La première édition se déroulera les 16 et 17 avril 2019 et aura lieu aux Pays-Bas au sein du parc national De Biesbosch.





EUROPARC Pays nordiques et baltes

La section Nord-Baltique d'EUROPARC a débuté l'année par un changement de présidence, confiée à Metsähallitus Parks & Wildlife Finland. Metsähallitus Parks & Wildlife Finland a pris les rênes de la section pour la deuxième fois de son histoire.

ne assemblée des membres et un séminaire ont été organisés en Finlande au sein du Centre Haltia de la nature finlandaise les 11 et 12 avril 2018. La section a accueilli la directrice exécutive d'EUROPARC Carol Ritchie qui a pris part à l'assemblée des membres et au séminaire. Le séminaire était intitulé « La jeunesse : l'arme secrète de l'avenir des parcs », rappelant le thème de la Conférence d'EUROPARC. Les participants ont visité l'exposition « Nature 2.17 » présentée par le Centre Haltia de la nature finlandaise. Cette exposition est une expérience unique étant donné que son contenu est principalement à mettre au crédit des adolescents de ParkM8 (amis des parcs) âgés de 11 à 17 ans. Au total, 40 ParkM8 ont été retenus, représentant chacun l'un des 40 parcs nationaux de Finlande. Ces adolescents ont eu carte blanche et ont pu aborder à leur manière leur expérience des activités d'extérieur, les incidents et les paysages. Les expositions témoignent des fous rires, de la préparation des repas, des chutes, des excursions et des nuits passées dans les parcs par les jeunes ParkM8s avec leurs amis.

Lors du séminaire, les membres ont présenté leur expérience de la collaboration avec les jeunes, par exemple, dans le cadre du programme des jeunes gardes forestiers. La deuxième rencontre des membres de la section a eu lieu à l'occasion de la Conférence EUROPARC 2018 à Aviemore, Écosse, le 18 septembre 2018. Il s'agissait d'une réunion de membres à laquelle Mme Marta Múgica avait été invitée. Marta Múgica est la représentante des sections auprès du Conseil d'EUROPARC. Elle nous a présenté ce que cela implique. Outre les activités de réunions des membres, plusieurs présentations ont eu lieu. L'une d'elles a approfondi le thème des jeunes puisque Mme Madeleine Nyman de Metsähallitus Parks & Wildlife Finland a présenté un programme de tutorat de vie sauvage visant à sensibiliser les enfants et jeunes aux activités en pleine nature. La section a également œuvré à mettre à jour les directives de mise en œuvre de la Partie II de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées. Ce travail est mené par la réserve naturelle de Kullaberg en Suède.

La difficulté continue d'être dans la manière de motiver davantage de membres à s'impliquer dans le travail actif de la section. Bien sûr, il existe un noyau dur de membres très actifs, mais il s'est avéré difficile d'élargir leurs rangs. Malgré tout, le travail se poursuit et l'une des priorités à l'avenir va consister à trouver de nouveaux moyens de stimuler les membres.

La section est également fière à l'idée que la prochaine Conférence EURO-PARC 2019 soit organisée dans le parc national de Kemeri en Lettonie!



EUROPARC Espagne

L'année 2018 est à marquer d'une pierre blanche pour la section espagnole d'EUROPARC : 25 ans de collaboration visant à améliorer la gestion de près de 2 000 aires protégées, qui représentent 28 % de la superficie de l'Espagne. Grâce au soutien de 24 membres, il est possible de s'appuyer sur un bureau technique stable géré par la *Fundación Fernando González Bernáldez* et de catalyser l'implication active de milliers de personnes au sein d'un réseau d'exception.

Première édition des prix « Des expériences dont il faut s'inspirer : le programme Société et aires protégées » à l'occasion de la Conférence ESPARC 2018 dans le parc national des Pics d'Europe.

Activités clés en 2018

- Programme Société et aires protégées 2020 : Promotion du programme stratégique. Lancement de la première édition des prix, 51 projets reçus à la fois de la part de membres et de non-membres.
- Tourisme durable : Aide générale proposée aux parcs et entreprises impliqués dans la Charte et aide spécifique fournie au parc national des Îles Atlantiques de Galice concernant la mise en œuvre de la phase II de la Charte européenne du tourisme durable.
- Capacité de charge : Études réalisées dans le parc régional Sierra Espuña (Murcie) et dans la réserve de biosphère d'Urdaibai (Pays basque) pour aider aux décisions de gestion.
- Santé: collaboration avec la compagnie d'assurance DKV dans le cadre du projet « Forêts saines ». Identification de 21 nouveaux itinéraires de santé dans les aires protégées, disponible à la page https://es.wikiloc.com/wikiloc/user.do?id=3 087415
- Changement climatique: projet soutenu par la Fundacion Biodiversidad afin de promouvoir l'adaptation dans la planification et la gestion des aires protégées. 2e édition d'un manuel, mise au point d'une boîte à outils. Voir aussi http://www.redeuroparc.org/proyectos/adaptacion.
- LIFE Red Bosques : ce projet vise à améliorer la gestion des forêts méditerranéennes espagnoles des sites Natura 2000. Parmi les résultats obtenus, une carte des forêts anciennes est en cours d'élaboration afin de constituer un réseau national des forêts de référence. Plus d'informations à la page www.redbosques.eu/english-version.



2000. Projet financé par la Fundacion Biodiversidad, programme « Emplea-Verde 2017 », visant à mieux exploiter les fonds générés par le développement rural dans le cadre du programme Natura 2000. Actions de formation dans 6 régions espagnoles (Andalousie, Aragon, Pays Basque, Castille-et-León, Castille-La Manche, Catalogne). Toutes les informations sont disponibles ici:

http://www.redeuroparc.org/RN_y_Fo ndoeuropeos.

- Formation: L'activité principale est le Master en aires protégées, 18e édition: 32 participants, 10 venus d'Amérique latine, voyage de terrain dans le parc naturel de la Sierra de Grazalema en Andalousie. D'autres offres de formation sont disponibles sur le site http://www.fungobe.org/
- Publications : Au cours de l'année 2018, nous avons publié onze e-bulletins, deux journaux, un manuel

technique et les conclusions de la Conférence 2018. Toutes les publications sont disponibles à la page : http://www.redeuroparc.org/publicaciones.

■ Participation aux projets européens : LIFE e-Natura2000.edu, coordonné par la Fédération EUROPARC, CERES (programme Sudoe), coordonné par Forespir (France). Ces projets ont débuté en 2018 et seront développés au cours des 3 prochaines années.

Succès et défis

Le principal défi pour l'organisation consiste à assister les membres en fonction de leurs priorités actuelles (développement du programme Natura 2000, tourisme durable, développement socio-économique durable) et à mettre au point des projets motivants dans le cadre du programme Société et aires protégées 2020, impliquant divers secteurs, en particulier le milieu universitaire et les municipalités.



Nous contacter

Le Conseil

Président : Ignace Schops ignace@rlkm.be

Membres du Conseil :

Nele Sőber Nele.Sober@keskkonnaamet.ee

Peter Rawcliffe peter.rawcliffe@snh.gov.uk

Membres coopté : Pierre Schmelzle

pierre.schmelzle@orange.fr

Représentant de FEDENATUR :

Marià Martí mmarti@parccollserola.net

L'équipe technique d'EUROPARC

Siège d'EUROPARC : Waffnergasse 6 93047 Regensburg Germany Tel: 0049 941 59935980

Managing Director:
Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org

Communications and IT Officer: Fernando Pinillos f.pinillos@europarc.org

LIFE e-natura2000.edu Project Manager:

Neil McIntosh n.mcintosh@europarc.org

Financial Accountant:
Katrin Varnhagen
administration@europarc.org

Les Sections d'EUROPARC EUROPARC Iles de l'Atlantique :

Anita Prosser anita.prosser@europarc-ai.org www.europarc-ai.org

EUROPARC France :Katy Monier kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr www.europarc.org/europarc-france

EUROPARC Pays nordiques et baltes : Sanna-Kais Juvonen sanna-kaisa.juvonen@metsa.fi www.europarc-nb.org Michael Hošek hosek@dhpconservation.com

pvcastro.natura@gmail.com

Trésorier:

Paulo Castro

Enzo Lavarra elavarra@gmail.com

Janet Hunter janet.hunter1@icloud.com

Représentant de la jeunesse : Laura Peters laurapeters@live.nl

Bureau à Bruxelles : Boulevard L. Schmidt 64

1040 Bruxelles Belgium Tel: 0032 487 213 544

Communications and Marketing Manager: Bárbara Pais b.pais@europarc.org

Policy Officer: Stefania Petrosillo s.petrosillo@europarc.org

LIFE Nature Adapt Project Manager :Olivier de Sadeleer
o.desadelee@europarc.org

Administrative Assistants: Eva Schon, e.schon@europarc.org Monika Trojer, m.trojer@europarc.org

EUROPARC Europe centrale et orientale :

Csaba Bereczki bereczkicsaba@hnp.hu www.europarc.org/europarc-central-and-eastern-europe

EUROPARC Allemagne: Anne Schierenberg info@europarc-deutschland.de www.europarc-deutschland.de

EUROPARC Espagne :Marta Múgica de la Guerra marta.mugica@redeuroparc.org www.redeuroparc.org

Audit interne: Roger de Freitas rdef@mac.com

Olaf Holm o.holm@parc-montagnedereims.fr

Représentant des Sections : Marta Múgica marta.mugica@redeuroparc.org

Eick Von Ruschkowski Eich.vonRuschkowski@NNA.Niedersachsen.de

Executive Director: Carol Ritchie

c.ritchie@europarc.org

ECSTPA & CEETO Project Manager:

Giacomo Benelli g.benelli@europarc.org

Project and Policy Development Manager: Teresa Pastor t.pastor@europarc.org

Financial Manager : Michaela Zeller m.zeller@europarc.org

Bookkeeping Assistant: Christine Demian c.demian@europarc.org

Federparchi — EUROPARC Italie :

Corrado Teofili corrado.teofili@parks.it www.federparchi.it

EUROPARC Pays-Bas: Natalie Henseler natalie@rlkm.be

www.europarc.org/europarc-low-countries

Restez connectés via Facebook, TWITTER @EUROPARC and LinkedIn

Mentions légales :

www.europarc.org







Droits d'auteur/Rédaction : EUROPARC Federation 2019

Editors: EUROPARC Federation Directorate

Translations: EuroMinds

Graphic Design: Václav Hraba, atelier-hraba@volny.cz

Many thanks go to all those who contributed to this edition of the Annual Report.

Financé par l'Union européenne.

La publication de ce rapport annuel a été financée dans le cadre du programme de financement LIFE + (programme de subventions de fonctionnement pour les ONG environnementales européennes) de la Commission européenne (directions générales de l'environnement et de l'action pour le climat). Le contenu de cette publication ne représente pas l'opinion officielle de l'Union européenne. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans cette publication incombe entièrement aux auteurs.

